

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	20^{ème}
Nom de site	GAMBETTA_TELEGRAPHE	Numéro	209U8
Adresse du site	27, rue Saint Fargeau	Hauteur	R+10 (33,18 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site SFR (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	15/11/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine	10/04/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine	15/06/2020
Historique et contexte	Version précédente (12 rue du Télégraphe) validée à la CCTM du 15/11/2013

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 32°, 148° et 275°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° à 14°
Estimation	32° < 3V/m ; 148° < 4V/m ; 275° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+10 (33 m)
Divers			

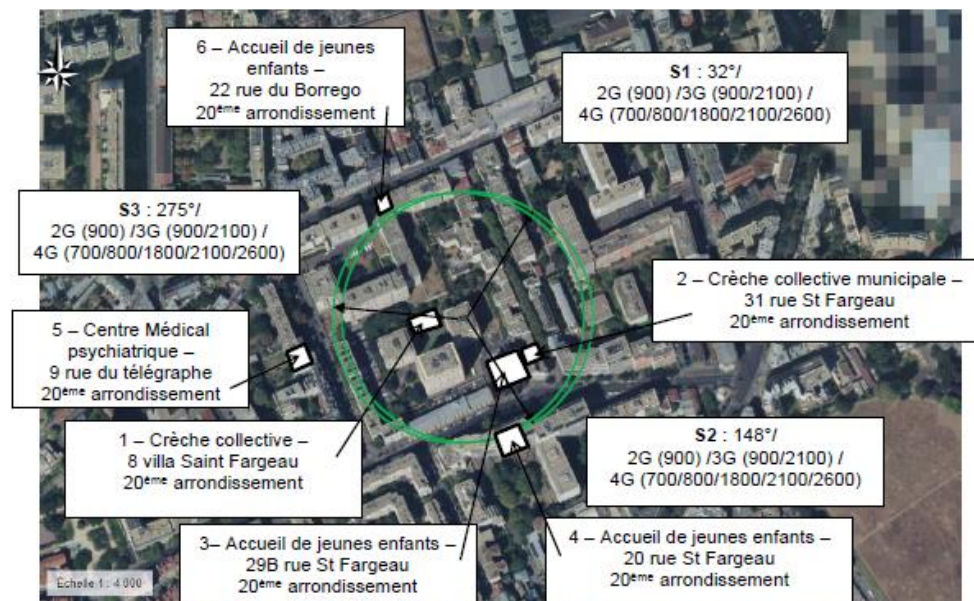
Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	37,15 m pour les antennes actives 38,60 m pour les antennes inactives

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Crèche collective	8 villa St Fargeau 75020 PARIS	H= 11m	Oui	20 m	< 1V/M
2	Crèche collective municipale	31 rue St Fargeau 75020 PARIS	H=17.5m	Non	52.5 m	< 1V/M
3	Accueil de jeunes enfants	29B rue St Fargeau 75020 PARIS	H=22.5m	Oui	47.5 m	< 1V/M
4	Accueil de jeunes enfants	20 rue St Fargeau 75020 PARIS	H=37.5m	Non	95.9 m	< 1V/M

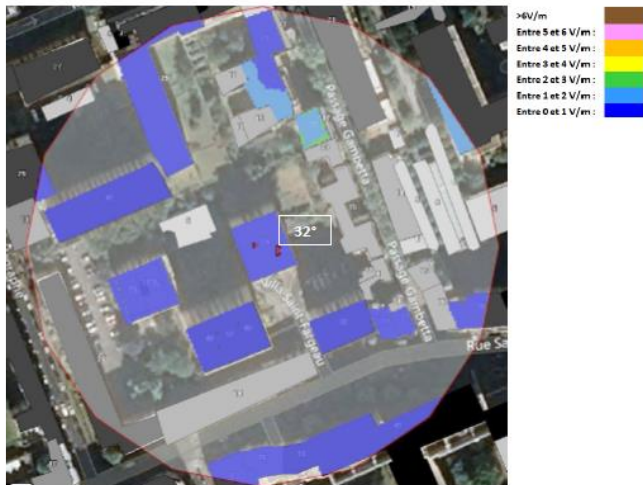
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

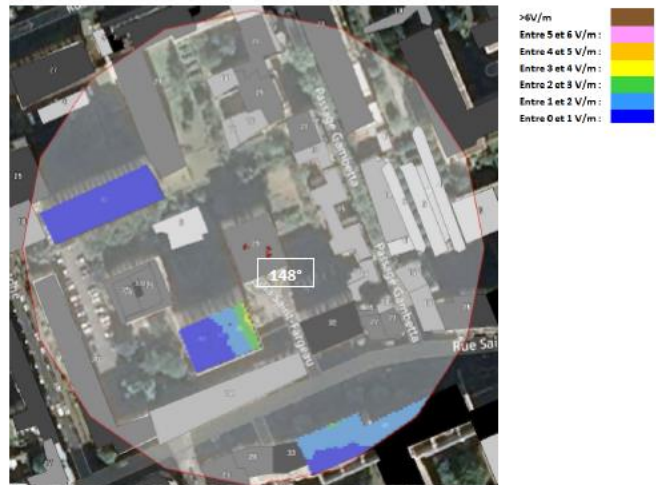


Simulation et conformité au seuil de la Charte

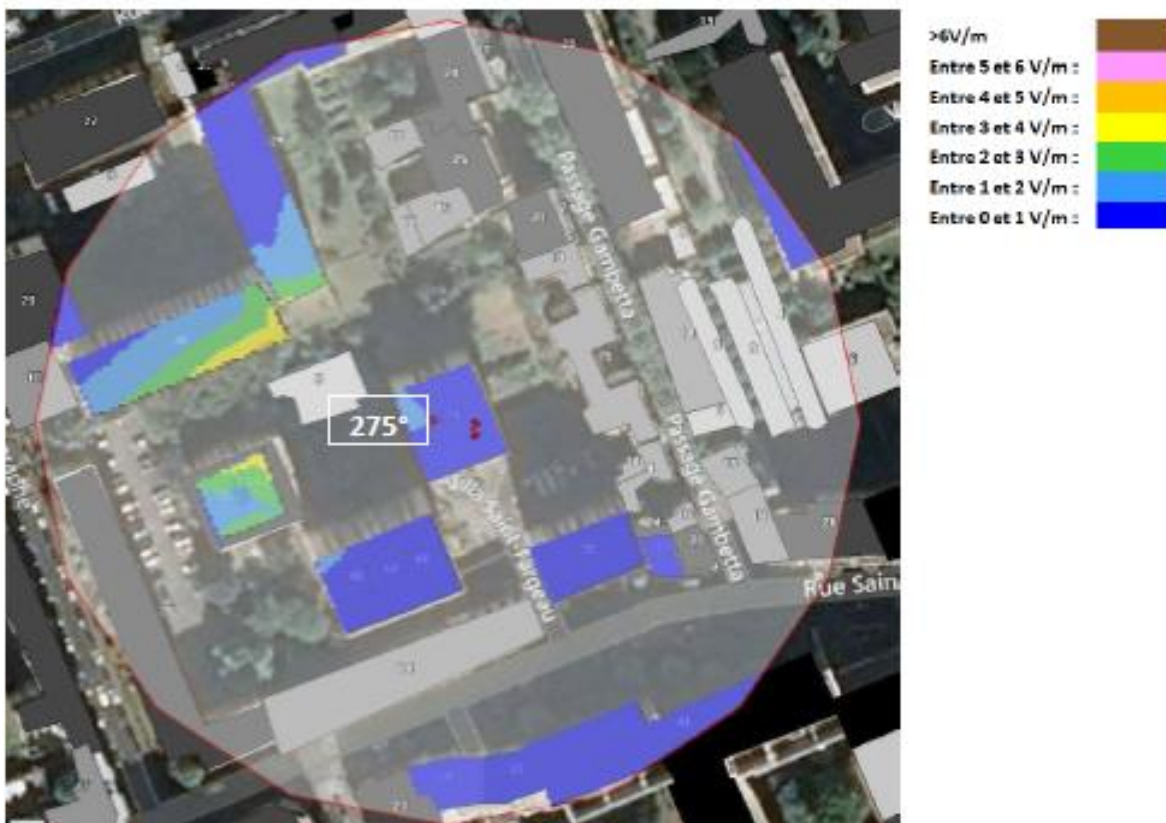
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 32°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 148°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 34.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 275°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.

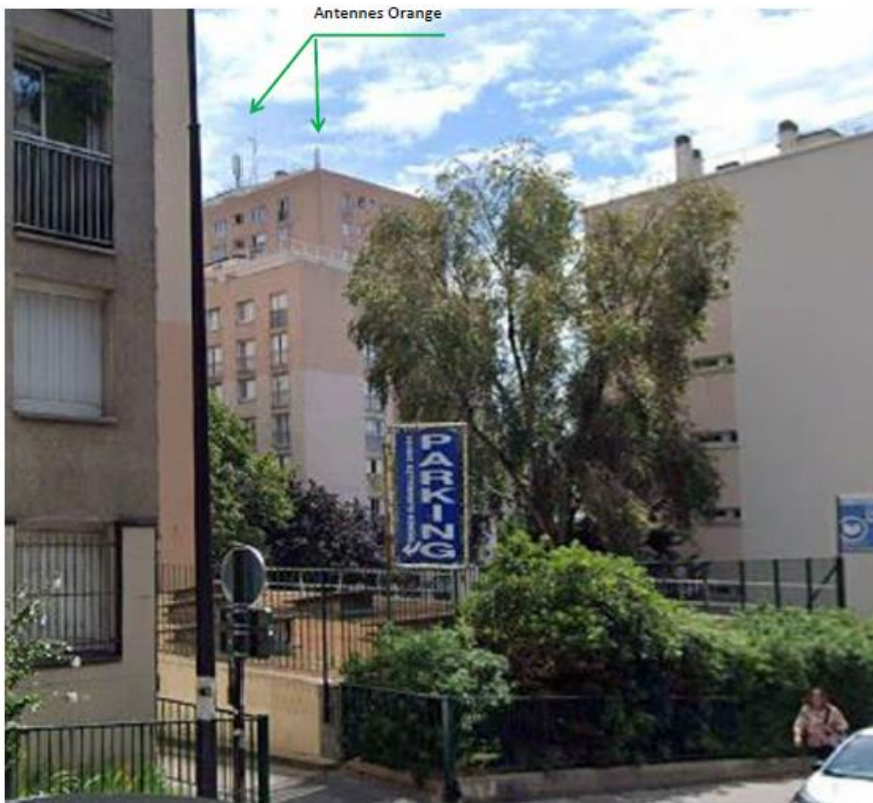


	Azimut 32°	Azimut 148°	Azimut 275°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m.	entre 4 et 5V/m
Hauteur	19.5m	34.5m	25.5m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 32°



AZIMUT 148°



AZIMUT 275°

